ACTIVITÉS DE LA VIE QUOTIDIENNE ET BESOINS D'AIDE

À PARTIR DE L'*ENQUÊTE CANADIENNE SUR L'INCAPACITÉ* DE 2022



LES PERSONNES AVEC INCAPACITÉ AU QUÉBEC

- Cette publication présente des données québécoises sur les activités de la vie quotidienne et les besoins d'aide à partir de l'*Enquête canadienne sur l'incapacité* (ECI) de 2022 (ISQ 2025). Cette enquête a été réalisée par Statistique Canada et vise spécifiquement les personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité au Canada (Statistique Canada 2023).

Les personnes avec incapacité visées par l'ECI de 2022 ont été identifiées par la présence d'une condition ou d'un problème de santé à long terme et parce qu'elles sont limitées dans leurs activités. Selon l'Office des personnes handicapées du Québec (l'Office), cette population correspond à la définition de personne handicapée de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*, puisque les personnes qui la composent ont une incapacité significative et persistante et qu'elles rencontrent des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes.

Québec

BESOIN D'AIDE SELON L'ÂGE, LE GENRE ET LA GRAVITÉ DE L'INCAPACITÉ

- Le besoin d'aide constitue un indicateur clé des limitations d'activités vécues par les personnes ayant une incapacité. Cette section présente son ampleur ainsi que les variations selon l'âge, le genre, la gravité et le type d'incapacité.

Le besoin d'aide augmente fortement selon la gravité de l'incapacité

- Parmi les personnes ayant une incapacité, 41 %[1] estiment avoir besoin d'aide pour réaliser les activités de la vie quotidienne, soit environ 558 200 personnes (tableau 1).
- Le besoin d'aide augmente fortement avec l'âge : il passe de 28 % chez les 15 à 34 ans, à 34 % chez les 35 à 64 ans (sans différence significative[2]), puis bondit à 59 % chez les 65 ans et plus. Cette proportion est significativement plus élevée que celles observées dans les deux groupes plus jeunes.
- Les femmes rapportent avoir besoin d'aide dans une proportion significativement plus importante que les hommes (46 % c. 34 %).
- La gravité de l'incapacité influence fortement la demande d'aide : elle passe de 18 % pour les personnes ayant une incapacité légère à 79 % pour celles ayant une incapacité très grave, avec des écarts significatifs entre chacune des catégories (légère, modérée, grave et très grave).
- Les personnes vivant seules ont un besoin d'aide significativement plus élevé (48 %) que celles qui ne vivent pas seules (39 %) (données non présentées).

1. Les données présentées dans le texte sont arrondies à l'unité, sauf celles inférieures à 5 qui sont présentées avec une décimale pour des raisons de précision.
2. Une différence significative entre deux données indique qu'il est peu probable que cette différence soit due au hasard. Sauf indication contraire, toutes les différences statistiquement significatives entre les groupes le sont à un seuil inférieur à 5 %.

Tableau 1

Besoin d'aide selon le genre[1], l'âge et la gravité de l'incapacité, population de 15 ans et plus avec incapacité, Québec, 2022

	%	Population estimée
Ensemble	**40,8**	**558 200**
Genre		
Hommes+	33,6	198 000
Femmes+	46,3	360 200
Âge		
15-34 ans	28,3	88 900
35-64 ans	34,4	212 200
65 ans et +	59,0	257 100
Gravité de l'incapacité		
Légère	17,9	109 300
Modérée	40,6	106 400
Grave	61,1	157 200
Très grave	78,5	185 300

1. Les personnes dans la catégorie « personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le signe +.

Source : ECI 2022, Statistique Canada.
Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2025.
Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2026.

Plus de deux personnes sur trois ayant une incapacité liée à la mobilité ont besoin d'aide

- Le besoin d'aide varie considérablement selon le type d'incapacité, allant de 44 % chez les personnes ayant une incapacité liée à la santé mentale jusqu'à près de 70 % chez celles ayant une incapacité liée à la dextérité ou à la mobilité (tableau 2).
- Les incapacités liées à la dextérité (69 %), à la mémoire (67 %), à la mobilité (67 %) et à la flexibilité (64 %) se distinguent par les plus fortes proportions de personnes ayant besoin d'aide. Ces proportions sont significativement plus élevées que pour les personnes qui n'ont pas ces types d'incapacité.
- Les personnes qui ont une incapacité liée au développement (60 %), à l'apprentissage (53 %) et à la douleur (48 %) sont également plus susceptibles d'avoir besoin d'aide que celles qui n'ont pas ces incapacités.
- Il n'y a pas de différence significative à cet égard au niveau des incapacités liées à la vision (45 %), à l'audition (48 %) et à la santé mentale (44 %).

Tableau 2
Besoin d'aide selon le type d'incapacité, population de 15 ans et plus avec incapacité[1], Québec, 2022

	Ayant ce type d'incapacité	N'ayant pas ce type d'incapacité
	%	
Mobilité	67,4	26,6
Flexibilité	63,6	27,8
Dextérité	69,0	35,9
Douleur	48,0	29,3
Mémoire	66,9	36,2
Vision	44,9	39,5
Audition	48,2	39,5
Apprentissage	52,7	37,4
Développement	59,5	39,6
Santé mentale	44,0	38,9

1. Une personne peut présenter plus d'un type d'incapacité. L'analyse compare les personnes avec un type d'incapacité donné (exemple : incapacité liée à la vision) avec les personnes ne présentant pas ce type d'incapacité (exemple : une personne avec toute autre incapacité que celle liée à la vision).

Source : ECI 2022, Statistique Canada.
Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2025.
Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2026.

BESOIN D'AIDE SELON LE TYPE D'ACTIVITÉ

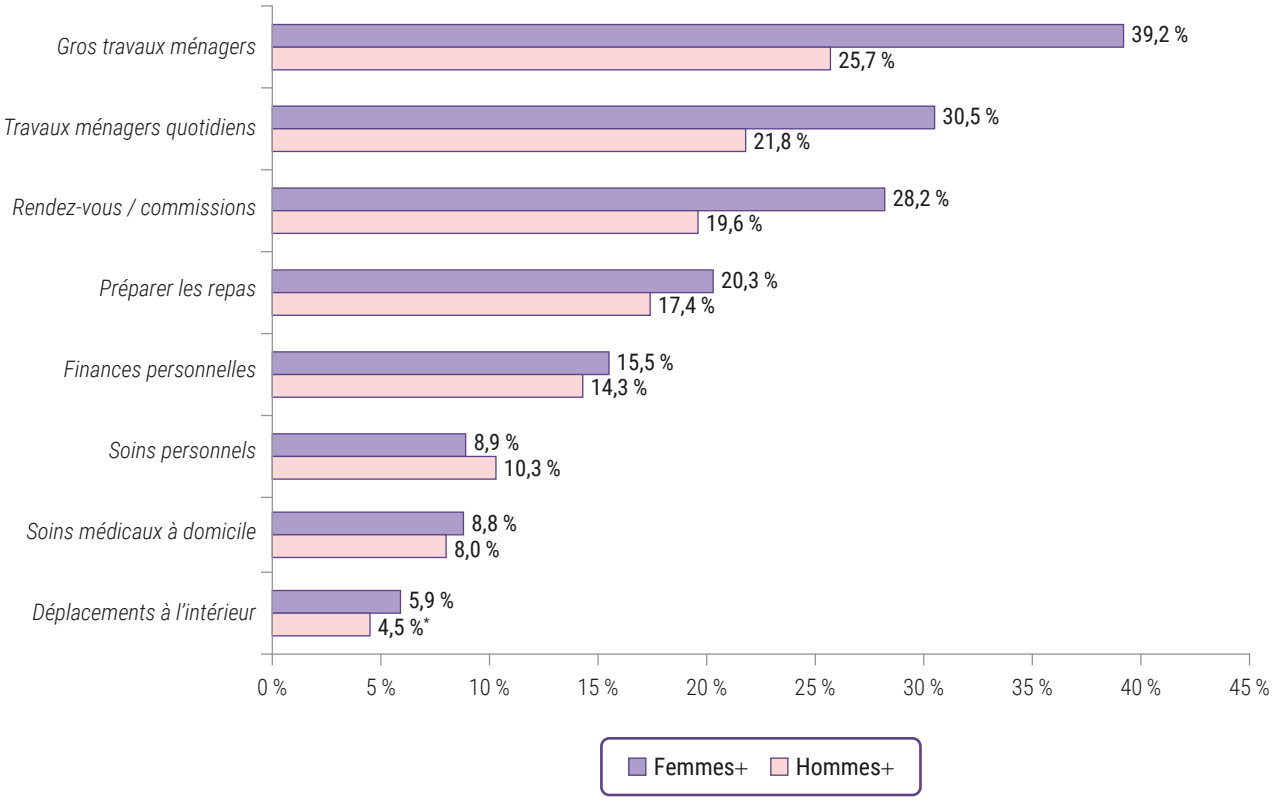
- Cette section présente les besoins d'aide selon le type d'activité (de base ou domestique), avec les variations liées à l'âge et au genre.

Des besoins d'aide plus importants en lien avec les activités de la vie domestique et plus fréquents chez les femmes

- Les activités de la vie domestique concentrent les proportions les plus élevées de besoins d'aide chez les personnes avec incapacité : gros travaux ménagers (33 %), travaux ménagers quotidiens (27 %) et déplacements pour rendez-vous ou commissions (25 %). Suivent les activités d'organisation et de gestion, telles que la préparation des repas (19 %) et les finances personnelles (15 %). Les activités de base affichent des proportions plus faibles : soins personnels (10 %), soins médicaux à domicile (9 %) et déplacements à l'intérieur du domicile (5 %) (données non présentées).
- Pour l'ensemble des activités, les femmes déclarent plus fréquemment des besoins d'aide que les hommes, avec des écarts significatifs pour les tâches physiques exigeantes : gros travaux ménagers (39 % c. 26 %), travaux ménagers quotidiens (31 % c. 22 %) et déplacements pour rendez-vous ou commissions (28 % c. 20 %) (figure 1).
- Pour les autres activités, les écarts entre femmes et hommes ne sont pas statistiquement significatifs : préparation des repas (20 % c. 17 %), finances personnelles (16 % c. 14 %), soins médicaux à domicile (9 % c. 8 %), soins personnels (9 % c. 10 %) et déplacements à l'intérieur du domicile (6 % c. 4,5 %).

Figure 1

Besoin d'aide parmi les personnes ayant une incapacité, selon le type d'activité de la vie quotidienne et le genre, population de 15 ans et plus avec incapacité, Québec, 2022



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Source : ECI 2022, Statistique Canada.
Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2025.
Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2026.

Un besoin d'aide plus élevé chez les personnes de 65 ans et plus

- Le besoin d'aide est plus élevé chez les personnes de 65 ans et plus que chez celles âgées de 15 à 64 ans pour plusieurs activités.
- Entre ces deux groupes d'âge, des écarts significatifs touchent les activités physiquement exigeantes : gros travaux ménagers (51 % c. 25 %), déplacements à l'extérieur pour rendez-vous ou commissions (40 % c. 17 %) et travaux ménagers quotidiens (38 % c. 22 %) (données non présentées).
- De même, entre ces groupes, les proportions de besoins d'aide pour les activités d'organisation et de soins sont environ deux fois plus élevées, avec des écarts également significatifs : préparation des repas (27 % c. 16 %), gestion des finances (24 % c. 11 %), soins personnels (15 % c. 7 %), soins médicaux (17 % c. 4,6 %) et déplacements à l'intérieur du domicile (9 % c. 3,7 %[3]).

3. Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

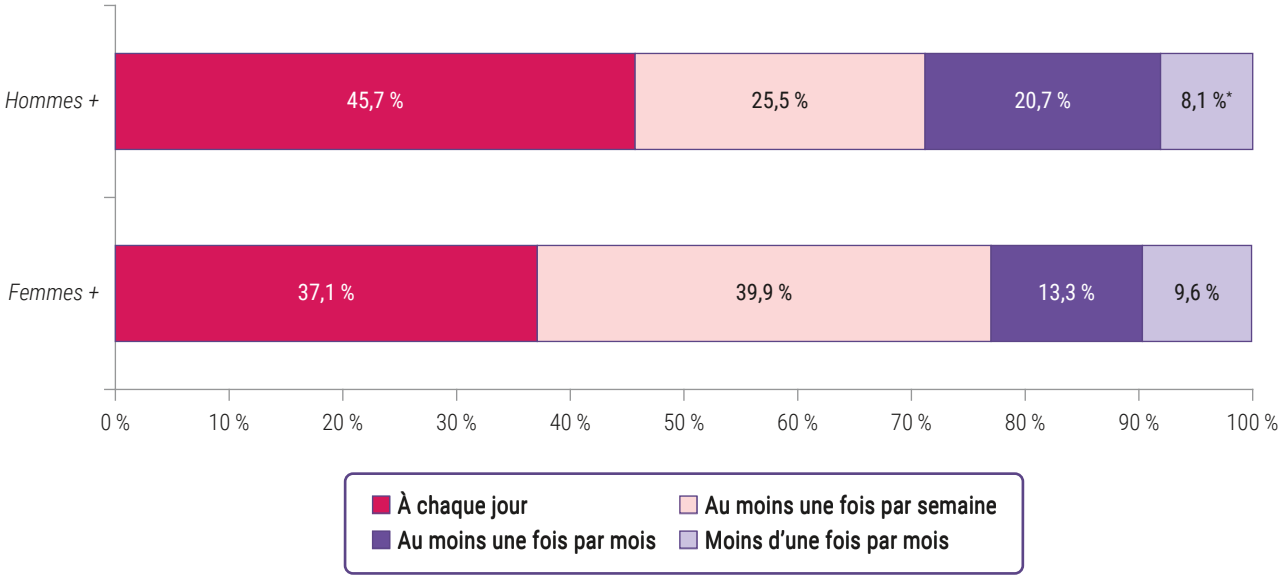
FRÉQUENCE DE L'AIDE REÇUE

- Cette section présente la fréquence de l'aide reçue (quotidienne, hebdomadaire, mensuelle ou occasionnelle), selon le genre et la gravité de l'incapacité.

Des différences marquées dans la fréquence de l'aide reçue selon le genre

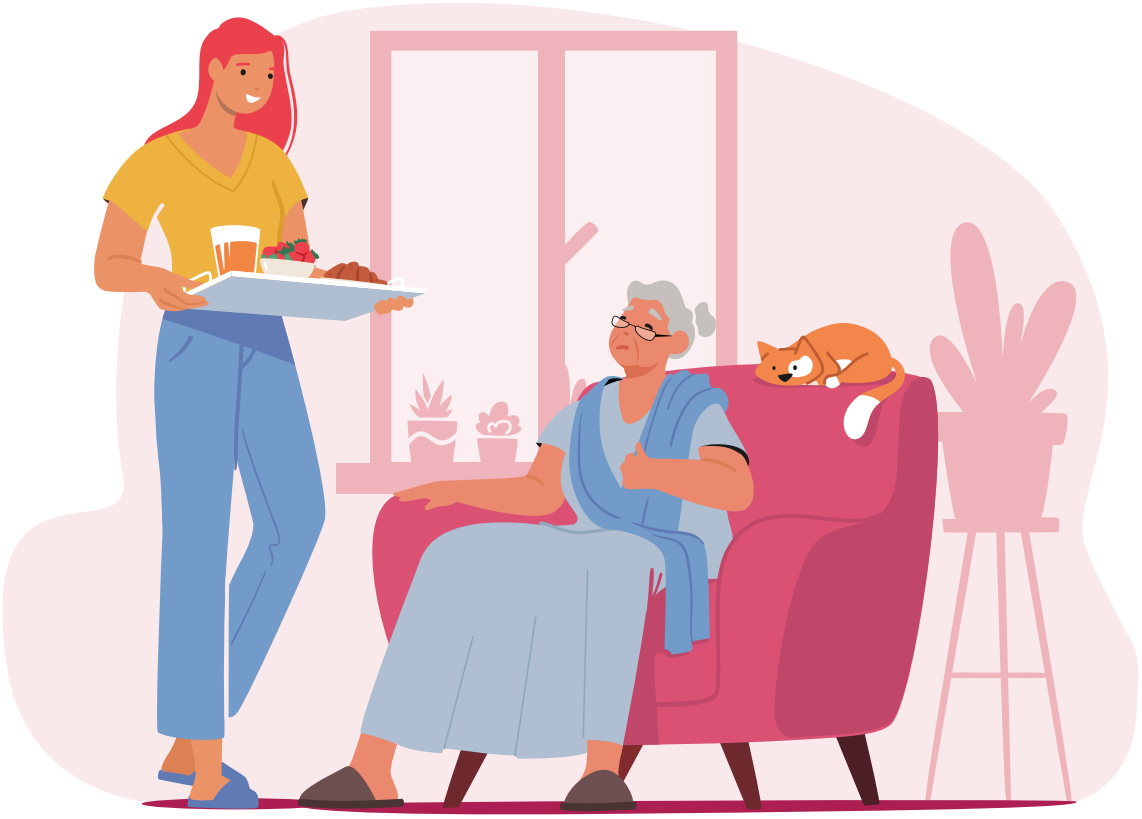
- L'aide quotidienne est significativement plus fréquente chez les hommes. En effet, près de la moitié (46 %) déclarent recevoir de l'aide chaque jour, comparativement à un peu plus du tiers des femmes (37 %) (figure 2).
- Les femmes reçoivent plus souvent une aide hebdomadaire, soit 40 %, alors que c'est le cas d'environ 26 % des hommes ; il s'agit d'une différence significative.
- Les besoins d'aide mensuels présentent également une différence significative, les hommes étant proportionnellement plus nombreux (21 %) que les femmes (13 %) à recevoir de l'aide « au moins une fois par mois ».
- La proportion de personnes recevant une aide très occasionnelle (moins d'une fois par mois) est relativement similaire entre les genres (8 % chez les hommes, 10 % chez les femmes). Cette différence n'est pas significative.

Figure 2
Fréquence de l'aide reçue selon le genre, population de 15 ans et plus avec incapacité, Québec, 2022



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

Source : ECI 2022, Statistique Canada.
Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2025.
Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2026.



Plus l'incapacité est grave, plus l'aide devient fréquente, jusqu'à devenir quotidienne

- L'aide quotidienne augmente avec la gravité de l'incapacité, passant d'environ 20 %[4] chez les personnes ayant une incapacité légère à près de 57 % chez celles ayant une incapacité très grave ; cet écart est statistiquement significatif (données non présentées).
- La proportion de personnes recevant de l'aide hebdomadaire demeure relativement stable chez celles ayant une incapacité légère, modérée ou grave (entre 37 % et 40 %), puis atteint 29 % chez celles ayant une incapacité très grave, sans que ces différences soient statistiquement significatives.
- Le recours à une aide mensuelle diminue à mesure que la gravité des incapacités augmente, passant de 24 %[5] chez les personnes ayant une incapacité légère à 12 %[6] chez celles ayant une incapacité très grave ; cet écart est statistiquement significatif.
- La proportion de personnes recevant une aide très occasionnelle (moins d'une fois par mois) décroît fortement selon la gravité des incapacités, passant de 17 %[7] pour les personnes ayant une incapacité légère à 2,8 %[8] pour les personnes ayant une incapacité très grave ; cette différence est statistiquement significative.

4. Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.
5. Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.
6. Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.
7. Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.
8. Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

SOURCES DE L'AIDE REÇUE

- Cette section décrit les principales sources d'aide (famille, amis ou voisinage, organismes ou personnes payés ou non) et les variations selon le genre.

La famille est le principal soutien des personnes aidées

- La famille est de loin la principale source d'aide des personnes avec incapacité.
- Près de deux personnes aidées sur trois (62 %) reçoivent de l'aide d'un membre de la famille qui cohabite avec elles, et près d'une sur trois (32 %) bénéficie de l'aide d'un membre de la famille vivant à l'extérieur du domicile (données non présentées).
- Au sein du foyer, l'aide provient principalement du conjoint ou de la conjointe (61 %), de manière comparable chez les hommes (64 %) et chez les femmes (60 %).
- À l'extérieur du foyer, ce sont surtout les enfants qui apportent du soutien (environ 55 % pour les deux genres).
- Les services rémunérés (organisme ou personne payé) constituent la deuxième catégorie en importance (22 %), suivis des amis ou du voisinage (17 %). Le recours à des organismes ou à des personnes non rémunérées demeure plus marginal.



BESOINS D'AIDE NON COMBLÉS

- Cette section analyse, parmi les personnes déjà aidées, la proportion pour qui l'aide est insuffisante, selon la gravité de l'incapacité, le genre et le type d'activité.

Une personne aidée sur deux souhaiterait recevoir plus d'aide

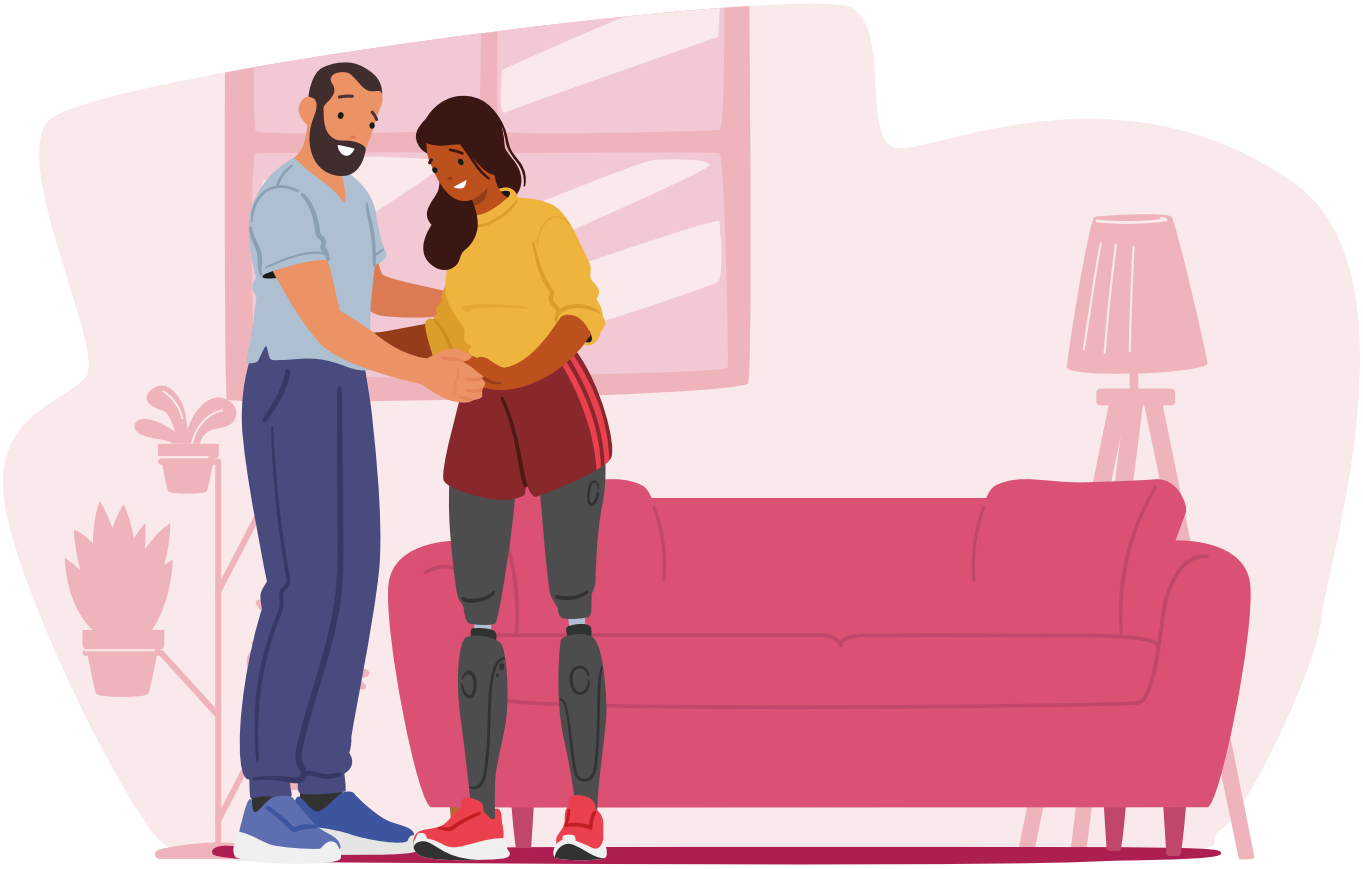
- Globalement, 53 % des personnes qui reçoivent de l'aide considèrent qu'elles auraient besoin d'aide supplémentaire pour au moins une activité, soit environ 259 200 personnes au Québec (données non présentées).
- Il n'y a pas d'écart significatif entre les hommes (53 %) et les femmes (53 %).
- Le besoin d'aide additionnelle augmente selon la gravité de l'incapacité, passant de 48 % chez les personnes ayant une incapacité légère à 57 % chez celles ayant une incapacité très grave (tableau 3), sans différence statistiquement significative.

Tableau 3
Personnes ayant besoin d'aide additionnelle, selon la gravité de l'incapacité, population de 15 ans et plus avec incapacité, Québec, 2022

Gravité de l'incapacité	%
Légère	47,5
Modérée	52,1
Grave	51,2
Très grave	57,4
Ensemble	**52,9**

Source : ECI 2022, Statistique Canada.
Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2025.
Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2026.

- C’est pour les gros travaux ménagers que la proportion de personnes souhaitant plus d’aide est la plus élevée (49 %), suivie des travaux ménagers quotidiens (37 %) et des déplacements pour rendez-vous ou commissions (34 %) (données non présentées).
- Pour les soins personnels (32 %) et la préparation des repas (32 %), environ une personne aidée sur trois exprime un besoin additionnel.
- Les écarts entre les genres varient selon l’activité. Les femmes rapportent davantage de besoins non comblés pour les travaux ménagers quotidiens (40 % c. 32 %) et les soins médicaux de base à domicile (34[9] % c. 24[10] %). À l’inverse, les hommes en signalent davantage pour les soins personnels (37[11] % c. 27[12] %) et les déplacements à l’intérieur du domicile (29 % c. 18[13] %). Aucune de ces différences n’est statistiquement significative.



9. Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.
10. Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.
11. Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.
12. Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.
13. Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

DÉPENSES NON REMBOURSÉES LIÉES À L'AIDE

- Cette section présente la fréquence et l'ampleur des dépenses non remboursées, c'est-à-dire celles non couvertes par un programme public ou une assurance privée.

Près d'une personne aidée sur trois assume des dépenses non remboursées

- Parmi les personnes qui reçoivent de l'aide pour leurs activités de la vie quotidienne, 31 % déclarent avoir engagé des dépenses non remboursées au cours des 12 derniers mois, soit environ 155 100 personnes (données non présentées).
- La proportion est de 32 % chez les femmes alors qu'elle est de 29 % chez les hommes. La différence n'est toutefois pas significative.

D'autres données de 2022 sur les personnes avec incapacité au Québec sont également disponibles.

MÉDIAGRAPHIE

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2025). *Enquête canadienne sur l'incapacité, 2022 : compendium de tableaux*, Commande spéciale adressée à l'Institut de la statistique du Québec [Document interne].

STATISTIQUE CANADA (2023). *Enquête canadienne sur l'incapacité (ECI)*, [En ligne]. [https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=3251] (Consulté le 27 juin 2025).



Dépôt légal – Mars 2026
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN 978-2-555-04776-1 (version PDF)

Office des personnes handicapées du Québec
309, rue Brock, Drummondville (Québec) J2B 1C5
Téléphone : 1 800 567-1465
Téléscripteur : 1 800 567-1477
Québec.ca/gouv/office-personnes-handicapees

Office des personnes handicapées
Québec